

# JOURNAL DE MONACO

JOURNAL HEBDOMADAIRE

Politique, Littéraire et Artistique

PARAISANT LE MARDI

**ABONNEMENTS :**

MONACO — FRANCE — ALGÉRIE — TUNISIE  
Un an, 12 fr. ; Six mois, 6 fr. ; Trois mois, 3 fr.  
POUR L'ÉTRANGER, les frais de poste en sus  
Les Abonnements partent des 1<sup>er</sup> et 16 de chaque mois

**RÉDACTION ET ADMINISTRATION**

22 — Rue de Lorraine — 22

Tous les ouvrages français et étrangers dont il est envoyé deux exemplaires sont insérés dans le journal  
Les manuscrits non insérés seront rendus

**INSERTIONS :**

Réclames, 50 cent. la ligne ; Annonces, 25 cent.  
Pour les autres insertions, on traite de gré à gré

S'adresser au Gérant, 22, rue de Lorraine

Monaco, le 30 Mai 1893

**PARTIE OFFICIELLE**

Par Ordonnance Souveraine en date du 23 mai 1893, M. Charles-Marie-Jean-Pie Carron, Commissaire de Police de la Ville de Monaco, est nommé Commissaire spécial, attaché à la Direction de la Police, en remplacement de M. Eugène-Joseph-Alexandre Codur, décédé.

M. Cyprien-Jean-Victor Codur, Secrétaire-Adjoint à la Direction de la Police, a été, par Ordonnance du même jour, nommé Commissaire de Police de la Ville de Monaco, en remplacement de M. Charles-Marie-Jean-Pie Carron, nommé Commissaire spécial.

S. A. S. le Prince, par Ordonnance du 24 mai, a accordé l'*exequatur* à M. Pierre Neri, en qualité de Consul de la République Argentine, dans la Principauté de Monaco, nommé sur la présentation de son consul général, à Nice, M. Vigoureux, qui reste comme tel accrédité près du Gouvernement Princier.

Nous avons dit mardi qu'une salle d'armes allait être construite à Monte Carlo, et que les assauts d'escrime entreraient définitivement, l'an prochain, dans le programme des fêtes de la saison.

L'emplacement choisi est le petit bâtiment du lawn-tennis actuel. On y élèvera un rez-de-chaussée flanqué de deux pavillons où seront installés, à droite deux cabines et une salle de douches, à gauche un vestiaire et une buvette. Au centre, sera la salle qui mesurera 10 mètres de longueur sur 5 mètres 25 de largeur.

Cette création, dont l'idée première appartient à M. Edmond Dollfus, sera vue avec satisfaction par les sportsmen. L'escrime, bien que perfectionnée par l'observation et les études approfondies de quelques maîtres habiles, est aujourd'hui malheureusement délaissée, surtout en dehors de Paris et de l'armée. Même en étant adversaire du duel, on ne s'aurait s'en réjouir. Le pistolet substitué à l'épée rend, de nos jours, les rencontres plus meurtrières.

Considérant l'escrime comme exercice, il n'en est pas de plus convenable aux jeunes gens, et de plus complet : tous les muscles, tous les ressorts du corps humain sont en jeu ; les jambes et les bras acquièrent une grande vigueur et une souplesse égale, les reins une admirable élasticité ; les épaules se fortifient et s'effacent, la poitrine s'élargit, la respiration devient aisée, la tête est noblement portée, la démarche libre et facile.

L'escrime (on entend par ce mot l'étude de l'épée, du sabre, de la canne, etc.) fait continuellement agir le cerveau, toutes les facultés sont en jeu ; l'attention doit toujours être tendue, le coup d'œil vif, la pensée prompte, la volonté déterminée, la décision rapide, entraînant une exécution instantanée, franche et hardie. Il faut à l'audace joindre la prudence, la circonspection, le jugement. Une leçon d'armes est une excellente leçon de philosophie.

×

L'épée, qui est l'arme la plus employée dans les assauts, remonte à la plus haute antiquité. Le mot provient du grec, les Romains en ont fait *spatha*, pour désigner la longue et large épée des Gaulois. Le terme *épée* est donc de souche gauloise, et cette souche, corrompue dans le bas latin, *spada*, restée dans l'italien, puis modifiée dans l'espagnol en *espada*, a produit les mots français *espadon* et *spadassin*.

Primitivement la lame de l'épée fut en airain ; quand on commença à forger le fer, l'usage de cette arme devint universel et elle prit, militairement, une importance marquée ; son port était un signe d'indépendance.

L'épée était regardée comme la pièce principale de l'armement d'honneur ; et on en faisait ordinairement le prix décerné aux vainqueurs dans les tournois.

L'épée des chevaliers, étant considérée, par l'Eglise, comme destinée à combattre les ennemis de la religion, était soumise à la cérémonie de la bénédiction.

×

En terminant, signalons un très beau livre dû à la plume de M. Gabriel Letainturier-Fradin, secrétaire particulier de M. le Préfet des Alpes-Maritimes, paru il y a quelque temps, et qui est intitulé : *Le duel à travers les âges*.

M. Letainturier, que nous avons vu maintes fois dans les assauts à Monte Carlo, est un amateur possédant toutes les qualités des maîtres. C'est en outre un écrivain distingué. Son ouvrage a sa place marquée dans les bibliothèques spéciales à l'escrime.

Dans la préface, M. Adolphe Tavernier présente l'auteur de la façon suivante :

Je n'ai nul besoin d'analyser le livre de M. Fradin dont le but est clairement exposé dans l'introduction si nette, si sincère, qui accompagne cette préface.

Je dirai seulement à tous ceux qui me font l'honneur de me lire depuis de longues années : lisez avec confiance cet ouvrage d'un homme de bonne foi, très compétent en la matière, et vous vous en trouverez bien, vous tous qui, de près ou de loin, vous attachez aux choses de l'escrime et du duel.

Le livre est intéressant d'un bout à l'autre, bien documenté, élégamment écrit par un historiographe extrêmement consciencieux — enfin il trouve le moyen de dire des choses nouvelles sur ce sujet toujours jeune et toujours vieux : le duel.

C'est dire que l'habile auteur-escrimeur a su « toucher » le lecteur au bon endroit.

**NOUVELLES LOCALES**

Le Prince et la Princesse ont, mercredi dernier, visité les écoles de garçons de Monaco.

Par arrêté du 25 mai, de S. Exc. le Gouverneur Général, la décharge actuelle du boulevard des Bas-Moulins sera supprimée à dater du 1<sup>er</sup> juin 1893, et sera reportée, sur le même boulevard, au nord-ouest du torrent des Moulins.

Comme l'année dernière à Cambrai, Sa Grandeur remplit en ce moment un devoir de charité dans le diocèse de Bourges.

Répondant à l'appel de l'archevêque malade, notre évêque, quoi qu'il lui en coûtât, s'est mis gracieusement à la disposition de M<sup>sr</sup> Boyer, son ami d'ancienne date, pour une tournée de confirmation, précédemment annoncée, mais que la maladie l'empêchait d'entreprendre.

Nous avons le regret d'apprendre la mort de M. F. de Plunkett, décédé subitement à l'âge de 71 ans, à Paris, vendredi dernier.

M. de Plunkett était un des premiers propriétaires étrangers dans notre pays qu'il affectionnait. Ancien directeur du Palais-Royal et de l'Eden-Théâtre, il jouissait d'une grande considération dans le monde artistique.

Le Tribunal Supérieur a prononcé, dans son audience du 25 mai, les condamnations suivantes : Pierre-Louis C..., propriétaire, et Joseph R..., entrepreneur à Monaco, pour infraction aux Ordonnances sur les Travaux Publics, chacun à 16 fr. d'amende et à la démolition des constructions élevées sans autorisation.

Cesare Barbieri, 16 ans, né à San Domiano (Italie), manœuvre au Carnier, 6 jours d'emprisonnement et 16 frans d'amende pour infraction à un arrêté d'expulsion.

Très belle fête, dimanche à la Cathédrale, où avait lieu la première communion des enfants de cette paroisse. Un temps superbe favorisait les touchantes cérémonies de cette belle journée.

Une solennité semblable a eu lieu le même jour dans la paroisse Saint-Charles.

On nous communique le programme des morceaux qui seront exécutés par la Musique municipale de la ville de Turin au kiosque de Monte Carlo, le samedi 3 juin 1893, à 8 heures et demie du soir.

1. *Symphonie en ut mineur*..... G. Bolzoni.
2. *Cavalleria Rusticana*..... Mascagni.
3. *Les Erinnyes*, suite d'orchestre..... Massenet.
4. Final du 3<sup>e</sup> acte de *Gioconda*..... Ponchielli.
5. *Mefistofele*, grande fantaisie..... A. Boïto.
6. *Walkirye*, mosaïque..... R. Wagner.
7. *Benvenuto Cellini*, symphonie..... Berlioz.

La musique municipale de Turin, dont la tournée dans le midi de la France peut être qualifiée de marche triomphale, et qui va se terminer chez nous samedi, a, comme président d'honneur, le

comte de Villanova, qui n'est pas seulement un dilettante émérite, mais aussi un zélé protecteur dont le haut patronage et le précieux concours doivent avoir leur part dans les hommages rendus à cette compagnie d'élite dirigée par le maestro Vaninetti.

Vaninetti conduit ses soixante exécutants avec une sûreté qu'égale seule l'exécution des artistes attentifs.

Le répertoire est plutôt symphonique ; c'est dire que les cuivres n'occupent qu'une place discrète. A certains passages, dans les accords soutenus, on est comme avec les orgues, sous le charme d'une harmonie céleste.

Nous souhaitons la bienvenue à la musique de la ville de Turin, en nous donnant rendez-vous pour l'applaudir à Monte Carlo.

La Société des Régates a renouvelé avant hier son Comité, ou plutôt l'a maintenu tel quel en renommant les mêmes membres sauf le successeur de M. Auguste Ciais, décédé, pour lequel il y a eu ballottage.

Les onze membres nommés sont : MM. Joseph Marquet, Albert de Millo, Alban Gastaldi, Louis Ajani, Jean Vatrican, Jean Marquet, François Médecin, Louis Nigio, Joseph Bœuf, Ambroise Delpiano, Louis Neri.

Censeurs : MM. Félix Gindre, Sangeorge et Cioco.

## CHRONIQUE DU LITTORAL

**Nice.** — On annonce la mort de la comtesse Spitalieri de Cessole, décédée vendredi dans sa 84<sup>e</sup> année.

Les obsèques ont eu lieu samedi. Toutes les notabilités niçoises y assistaient. Le deuil était conduit par le comte Joseph de Cessole, M. le Ch<sup>r</sup> Victor de Cessole et M. Eugène Garin de Cocconato.

### La Langue Française

Le dernier numéro du *New-York Sun* publie sur la langue française un article quasi dithyrambique que nous croyons bon de signaler :

La connaissance de la langue française, dit-il, est particulièrement utile, en ce moment, à ceux des New-Yorkais qui ont le désir de s'aboucher avec les officiers des navires de guerre étrangers actuellement à New-York. A part les officiers anglais, c'est à peine si quelques-uns d'entre eux comprennent un mot de notre langue, mais, en revanche, presque tous parlent le français à bord des navires russes et allemands, italiens et brésiliens, hollandais, espagnols, à bord des bâtiments de la République Argentine et naturellement à bord des vaisseaux français. On parle encore le français à bord des navires anglais et américains ; on le parla jusque sur le gaillard d'arrière des caravelles de Christophe Colomb.

Les officiers russes s'expriment dans cette langue avec autant d'élégance et de naturel que s'ils étaient nés en France même ; les officiers allemands, et ce qui est étrange à constater, les officiers hollandais ne parlent pas mal le français, en vérité ; les officiers brésiliens l'assaisonnent comme d'une sorte de piment d'un léger accent portugais ; quant aux Espagnols et aux Argentins, ils le parlent assurément mieux que bien des Français de certaines provinces. Mais si tous ces officiers donnent en s'exprimant en français l'illusion qu'ils parlent leur propre langue, les officiers anglais, et avec eux les officiers américains, trahissent à chaque mot leur origine anglo-saxonne. Nous devons cependant faire une exception en faveur du vice-amiral sir John Hopkins et du contre-amiral Gherardi. L'un et l'autre possèdent le pur français des boulevards de Paris ; et ils le parlent dans la perfection.

On voit par là que le français est bien réellement la langue vivante la plus utile à connaître lorsqu'il s'agit d'entrer en relations à la fois avec les représentants des différentes nations du globe. C'est la langue qui rendra le plus de service au voyageur en Europe et partout ailleurs.

C'est d'ailleurs la langue diplomatique dans le monde entier, même jusqu'en Chine. N'est-il pas intéressant de constater que parmi les officiers de nombreuses puissances étrangères représentées à New-York en ce moment, à peine un petit nombre est capable de comprendre l'anglais, tandis que la presque totalité de ces officiers comprend et parle le français ?

Notre langue a des qualités évidentes : elle est forte, dure, heurtée et énergique ; mais après tout elle n'est pas à beaucoup près aussi nécessaire au voyageur que le français, qui est une langue polie, poétique en même temps que précise et harmonieuse, une langue qui a été

écrite par Froissart, Montaigne, Condorcet, Lesage, Balsac, Cuvier, La Place, Sainte-Beuve, Chateaubriand, pour ne citer que ces quelques noms illustres. Nous accordons que toutes les langues ont leurs mérites propres, mais le français, comme langue universelle à l'usage des voyageurs, des diplomates et des marins, nous le répétons, est la langue par excellence. Nous la saluons de tout notre respect.

## LETTRES PARISIENNES

(Correspondance particulière du *Journal de Monaco*)

L'impératrice Eugénie vient de faire un court séjour à Paris où elle a reçu un très petit nombre d'amis dévoués. Elle ne trouvait pas de paroles assez enthousiastes pour célébrer l'air fortifiant du littoral méditerranéen qui l'a complètement rétablie. La saison qu'elle a passée à l'hôtel Royal lui a fait dire que la Principauté est un véritable paradis terrestre. Elle a fait de longues promenades dans ses magnifiques jardins, en compagnie du duc et de la duchesse de Mouchy pour lesquels elle a la plus vive affection. La superbe villa qu'elle fait construire au Cap Martin est presque complètement terminée. Dans quelques mois tout sera prêt, et ce sera l'hiver prochain sa résidence, à la grande joie des habitants du pays qui connaissent le zèle charitable avec lequel elle vient au secours de toutes les misères qui lui sont signalées.

L'expression de la physionomie de S. M. l'impératrice n'a pas beaucoup changé depuis la guerre de 1870. Ses yeux ont conservé leur brillant éclat et son sourire est toujours gracieux et attrayant. La couronne de cheveux blancs qui encadre son visage lui donne un air de tristesse douce, qui a un charme inappréciable. Les égards dont elle a été l'objet à Paris et les marques de sympathie qui lui ont été prodigués ont paru faire sur elle la plus profonde impression.

Les habitudes mondaines se modifient. Le chapeau inventé par Gibus et qui est si commode au théâtre a trouvé cette année des opposants dans la plus haute société. On ne le porte plus guère à l'Opéra, où il avait l'avantage de pouvoir se placer sur le côté du fauteuil d'orchestre et de n'être pas gênant. On le porte beaucoup moins en soirée. Les élégants qui donnent le ton laissent au vestiaire le chapeau de soie qu'ils portent le jour et entrent dans le salon, où se trouve la maîtresse de la maison, les bras ballants. C'est une mode qui menace de durer parce qu'elle est essentiellement favorable à l'emploi des vieux chapeaux. Je préférerais pour ma part le claqué qui donnait à l'homme une contenance et dont certains cavaliers usaient avec la même grâce que la femme de l'éventail.

Une autre mode qui tend à disparaître, c'est celle des grands bals, de ces bals où l'on était obligé de dépenser beaucoup de fleurs, de lumière, d'avoir des orchestres immenses, des soupers pantagruéliques, et, surtout, d'inviter tout Paris. Ces réceptions devenaient gênantes et obligeaient les maîtresses de maison à des frais excessifs, à des dérangements plus désagréables encore. Je ne puis qu'approuver la mode de cette saison qui est de donner des raouts limités à l'intimité, des bals triés de jeunes filles et de jeunes femmes, des concerts où tout le monde peut s'asseoir. Je devrais pourtant protester : les grands bals fournissaient une belle matière à chronique, tandis qu'il est difficile de parler de toutes les soirées intimes qu'on donne un peu partout, monotone de les décrire et fastidieux pour le lecteur de parcourir d'interminables listes de noms précédés de quelques phrases aimables : « Fort beau bal blanc chez M<sup>me</sup> X..., bal rose très réussi chez M<sup>me</sup> Y..., bal blanc et rose chez M<sup>me</sup> Z..., avec souper assis des plus exquis. »

Le chroniqueur est réduit à philosopher, à parler d'autre chose que de ces sauteries intimes. On peut, à un autre point de vue, regretter le temps des grandes fêtes. Elles étaient un aliment précieux pour le commerce voué aux choses de l'élégance. Maintenant qu'il n'y a plus de Cour en France, ces grandes réceptions donnaient le branle. Leur suppression aura l'inconvénient de semer moins d'argent dans la circulation et de donner à la vie parisienne une allure plus bourgeoise. Les jeunes gens et les jeunes filles s'amuseront davantage. Et comme l'amusement est le but réel des réunions, je suis forcé de reconnaître que tout est pour le mieux dans le meilleur des mondes.

Ce que j'approuverai moins, ce sont les dispositions nouvelles prises à l'exposition canine pour l'exhibition des petits chiens tenus en laisse par des dames. Précédemment, la chose consistait simplement en un défilé des plus choisis de femmes de monde présentant leurs chiens et auxquelles on donnait un flot de ruban, à peu près comme on donne un accessoire au cotillon. C'était charmant et distingué. Cette année on a fait asseoir les dames sur les chaises, et un jury a soigneusement examiné les chiens pendant que le public examinait plus soigneusement les dames. J'ai bien peur que l'année prochaine les exposantes soient rebelles à cette exhibition. Quelques-unes faisaient la moue pendant le lunch qui leur a été gracieusement offert par les commissaires. Plusieurs déclaraient qu'elles étaient d'une humeur de chien : ce qui était de circonstance.

Les amateurs de musique claire et chantante ont applaudi chaleureusement au théâtre de l'Opéra-Comique *Phryné*, la ravissante partition de Saint-Saëns où la poésie grecque s'allie à la gaieté française. L'interprétation est excellente. M<sup>lle</sup> Sybil Sanderson, par son charme et sa beauté, séduisait tous les aréopages. Sa voix est celle qui convient à des œuvres de ce genre ; pourquoi la créatrice de ce rôle

fait pour elle quitte-t-elle cet automne l'Opéra-Comique pour l'Opéra ? MM. Clément et Fugère sont pleins de verve. M<sup>lle</sup> Buhl est exquise.

Un homme qui a pendant longtemps rendu d'éminents services à cette gaieté française, un peu trop dédaignée aujourd'hui, c'est M. de Plunkett qui vient de mourir subitement. Avec MM. Dormeuil et Choler il avait élevé le théâtre du Palais-Royal à son apogée. Plus tard, lorsque les locataires du Palais-Royal commencèrent à se plaindre du délaissement des galeries par le public, il essaya d'y faire venir du monde en créant dans la grande cour un spectacle semblable à celui de l'Alhambra de Londres. On lui refusa la permission de faire vitrer cette cour et il fonda l'Eden.

Il y a quelques semaines encore, je rencontrais M. de Plunkett, que je connaissais depuis trente ans, dans l'atrium du Casino de Monte Carlo, et il me disait, en me serrant la main : « Avez-vous lu dans les journaux les articles sur ce « pauvre Cantin qui vient de mourir ? Il a une bien bonne « presse : il serait bien content s'il pouvait la lire. » Et il ajoutait en souriant : « Je ne sais pas si j'aurai une si bonne presse quand je mourrai. » A Monte Carlo, comme à Paris, M. de Plunkett était très aimé, surtout des artistes.

Avant de quitter la Principauté, il y a quelques jours, je déjeunais chez lui, dans sa *Villa des Enfants*. Il faisait des projets d'avenir et parlait avec enthousiasme du chemin de fer à crémaillère de la Turbie. Il me promettait d'assister avec moi à l'inauguration de cette ligne, en novembre prochain. D'un caractère gai et toujours souriant, M. de Plunkett laisse un grand vide. Tous ceux qui l'ont connu comme moi, s'associeront à sa famille pour le regretter. Sa conversation était spirituelle et enjouée. Il aimait à raconter ses souvenirs anecdotiques sur les hommes de l'Empire et de la seconde République. Il aimait à répéter que la presse n'avait aucune puissance. Mais il était d'un avis opposé ; il y a quelques jours, lorsque je lui faisais lire quelques lignes que j'avais fait paraître dans le *Petit Marseillais* sur les projets en exécution dans les Alpes-Maritimes, il reconnaissait que le succès prêté à ces projets était certain. Je crois, d'ailleurs, que le scepticisme de M. de Plunkett n'était qu'une tactique. Nul plus que lui ne lisait avec soin les journaux. L'avant-veille de sa mort, je l'ai rencontré au salon de lecture du cercle de la Presse, où il venait régulièrement, devant une montagne de feuilles qu'il avait parcourues.

DANGEAU.

## FAITS DIVERS

Le journal américain *Iron* nous apprend qu'on élève à Chicago une maison à seize étages en aluminium. La façade sera revêtue de plaques de ce métal de 5 millimètres d'épaisseur avec un alliage de 10 % de cuivre. La charpente est en fer, soutenue par des colonnes entre lesquelles sont posées des plaques d'aluminium de 80 centimètres sur 50, maintenues par des croisillons de même métal de 15 centimètres de longueur ; les vides, remplis avec des matériaux céramiques, sont enduits de ciment Portland. C'est une maison incombustible.

Saviez-vous que les Révérends Pères Chartreux, qui font, là-haut, dans leurs montagnes, de la si bonne chartreuse, offrent une prime considérable à l'inventeur de génie qui arriverait à fabriquer une bouteille que personne ne pourrait plus remplir une fois qu'elle serait vidée ? Sachez donc que les bouteilles de chartreuse vides, surtout lorsque leur fameuse étiquette est intacte, se vendent fort cher à une quantité de commerçants peu scrupuleux qui se bornent à les remplir de chartreuses d'occasion. On les rebouche soigneusement, et ensuite on les vend au bon public, qui n'y voit que du feu, bien entendu, au prix de la chartreuse authentique, puisque la bouteille l'est elle-même.

C'est un petit commerce que certains négociants pratiquent sur une grande échelle, et qui rapporte de doux dividendes estimés à 80 pour cent. Mais tout a une fin. Il paraît qu'elle est trouvée, la fameuse bouteille, et l'inventeur est un Américain. La bouteille inventée par M. Moore de North-Wilbraham (Massachusetts), une fois vidée, ne peut plus se remplir. Le moyen ! le voici. L'intérieur du goulot est rétréci en forme de cône, et une petite bille, l'obstruant par son propre poids quand la bouteille est debout, en bouche exactement l'orifice.

Quand vous inclinez la bouteille pour verser un verre du précieux nectar, la bille sort de son trou, débouche l'orifice et la liqueur s'écoule. Si, au contraire, la bouteille étant vidée, vous voulez la remplir, tout aussitôt, sous la poussée du liquide extérieur, la bille, tétue comme une Bretonne, retourne dans son trou et empêche l'introduction d'une seule goutte de liqueur.

GROTTE DE SAINT-MORÉ. — Une découverte intéressante vient d'être faite à Saint-Moré, dans l'une de ces

curieuses grottes qui s'alignent au nombre de douze, sur le flanc de la montagne des Tunnels. La présence de l'éléphant nommé mammoth vient d'être constatée pour la première fois dans la caverne du Muet, où des fouilles ont été poussées jusqu'à 2 m. 50 du sol primitif. Une dent molaire des mieux conservée gisait à 60 centimètres de profondeur en compagnie des restes de l'ours et de l'hyène des cavernes. Mêlés à tous ces débris, les ossements de l'homme et ses armes de silex se rencontraient à tous les niveaux. Les fouilles qui vont se poursuivre dans cette grotte et dans les autres laissent à espérer d'autres surprises.

**SIGNAUX DE CHEMINS DE FER.** — Bien qu'ayant été l'objet de nombreuses améliorations, le système des signaux destinés à prévenir la collision des trains de chemins de fer, laisse encore à désirer; une triste expérience nous apprend que le block-system, le plus perfectionné, est encore inefficace, par exemple, en cas de distraction ou d'erreur d'un employé, — comme on l'a vu à Roquebrune, — ou, ce qui est plus fréquent, lorsque les travaux en cours sur la voie troublent le fonctionnement des appareils.

M. H. Pellat, professeur de physique à la Sorbonne, a imaginé, pour y remédier, un système de surveillance des trains automatique, dont les détails sont exposés dans un mémoire qu'il a remis au Comité d'exploitation technique, et qui semble réunir les garanties d'une protection efficace. Outre les avantages du block-system, il permet de faire aux trains *en marche*, à des intervalles très rapprochés, des signaux, tels que le sifflet de vapeur, qui forcent l'attention du mécanicien.

Il est à craindre cependant que ce système, assez compliqué pour exiger d'assez fortes dépenses, ne puisse fonctionner plus que le block-system, pendant la durée des travaux sur la voie qui nécessitent l'emploi de la mine.

VARIÉTÉS

LE GOUDRON

La substance la plus précieuse aujourd'hui, dit le docteur Rossi, dans la *Santé pour tous*, ce n'est pas le diamant, depuis surtout que M. Moisan le fabrique à volonté, c'est la houille, ces restes informes des générations de forêts monstres qui dorment depuis des milliers de siècles dans les entrailles du sol.

La houille est reine, non pas seulement parce qu'elle nous donne la chaleur qui entraîne nos locomotives et nos machines, non pas encore parce qu'elle sert à fabriquer le gaz d'éclairage, mais surtout parce qu'elle laisse aux parois des tuyaux par où s'échappe l'hydrogène bicarboné qui nous éclaire, une masse brûnâtre, d'aspect hideux, gluante et sale, le goudron de houille.

Toute notre industrie vit aujourd'hui aux dépens du liquide noir. La médecine et la chirurgie lui empruntent ses meilleures ressources, et ma foi, la semaine étant maigre en actualités comme une semaine de plein carême, j'ai bien envie de vous chanter aujourd'hui les louanges du goudron de houille.

Comme on a méconnu ce trésor ! Il y a trente ans à peine, le coaltar était la plaie des usines à gaz. Qu'en faire ? Répandu sur le sol, il le rendait à jamais stérile ; dans les eaux, il faisait mourir le poisson, il fallait le voiturier à la mer pour qu'il se perdît dans sa masse. Aujourd'hui, ce produit dédaigné est devenu la genèse de tout un monde chimique si complexe, qu'en Allemagne et en Angleterre certaines écoles demandent à leurs élèves plusieurs années d'études pour connaître seulement les produits du goudron.

Parfums, couleurs, poisons, remèdes sauveurs, tout se retrouve dans le goudron de houille. De l'essence de mirbane, des couleurs qui ont transformé la gamme des teintes et révolutionné l'art de la toilette : c'est la fuschine, l'alizarine qui a détrôné le rouge de garance, l'aniline qui, suivant le mode de procéder, donne des rouges charmants comme la rosaniline, des violets merveilleux : l'harmaline, l'indisie, la rosaline, le violet de méthylène ; des verts qui se fixent sur la soie sans mordants ; des noirs et des gris qui résistent à l'air et au savonnage. La médecine emprunte au goudron de houille une série de remèdes et des plus précieux : la *saccharine*, grâce à laquelle les diabétiques ne s'aper-

çoivent pas de la suppression du sucre dans leurs aliments, l'*antipyrine*, l'*antifebrine*, la *phénacétine* qui chassent la fièvre et tuent la douleur.

La *pyridine*, qui calme les crises de l'asthme et le *salol* antidiarrhéique précieux, le *sulfonal* et le *trional* qui rappellent le sommeil absent et ferment toutes les paupières. Les *pyoktannins* qui dissolvent victorieusement les tumeurs, le jaune, si employé en oculistique, le violet qui guérit mieux que la quinine les fièvres de marais ; la benzine, qui entre dans la thérapeutique des maladies de peau et tue l'*acarus* de la gale, l'essence de térébenthine, cette amie de la vessie et cette ennemie du rhumatisme, la créosote qui lutte avec tant de courage contre le microbe de la tuberculose, le sulfaminol, qui combat les maladies des voies respiratoires.

Enfin, que deviendrait la chirurgie et l'art des pansements si le goudron de houille n'existait pas ? L'antiseptisme vit à ses dépens et lui emprunte ses armes les plus vives.

Le coaltar lui-même, sans préparation, est antiseptique. Avant la découverte, ou du moins l'application de l'antiseptie, dès 1815, Chaumette regardait le coaltar comme un désinfectant énergique ; Bayard, en 1844, Corne et Desnen, en 1859, avaient établi d'une manière incontestable cette propriété, mais le coaltar avait de grands inconvénients, il durcit la peau, Lebeuf y remédia en 1860 en le saponifiant.

La composition du coaltar est complexe, les progrès de la chimie aidant, peu à peu on a éliminé du coaltar les substances inutiles ou dangereuses. Calvet attribuait déjà à la forte proportion de phénol que contenait le goudron de houille de ses vertus antiseptiques ; le phénol et l'acide phénique firent fureur, ce fut l'époque du pansement de Lister. Que d'enthousiasme ! mais aussi que d'accidents ; l'acide phénique cristallisé est un antiseptique qui tue sans choisir microbes et tissus : que de gangrènes auxquelles il a donné naissance ! On raffina, raffina sur l'acide phénique et d'autres produits apparurent : naphtol, gaïacol, salol, crésylol, tous antiseptiques, tous caustiques par malheur, attaquant la peau, tous mal tolérés. Que fallait-il faire ? Sublimier encore, car le goudron contient le bien et le mal, le poison et le remède. On ne devait ne garder que les substances efficaces et inoffensives. La créoline succéda à ses prédécesseurs, hérita de leurs vertus sans garder leurs défauts. La créoline qui tient pour l'instant le haut du pavé de l'antiseptie, jouit du pouvoir antiseptique le plus grand que l'on connaisse ; une solution au millième stérilise en dix minutes une culture de bacilles du choléra. Elle tue d'ailleurs tous les microbes et fait disparaître instantanément l'odeur des matières en putréfaction ; elle anéantit tous les miasmes et germes morbides, résultat que l'on obtient difficilement avec une quantité dix fois plus grande d'acide phénique cristallisé.

La créoline a été découverte en Angleterre, en 1877, et cette exposition de Chicago, qui rêve de présenter au monde entier ce qu'il y a en tout de plus nouveau et de plus parfait, vient d'adopter la créoline comme désinfectant de ses immenses locaux.

Cette créoline a été étudiée principalement par un chimiste anglais, William Pearson, qui l'a en quelque sorte faite sienne et lui a donné son nom. On sait qu'aujourd'hui les produits chimiques sont comme les roses, et reçoivent au baptême le nom de leur inventeur.

La créoline est la synthèse de tous les antiseptiques qui dorment dans le goudron de houille : sylénol, phlorol, leucoline, pyridine, anthracènes et autres carbures de la série aromatique. C'est sans doute à cette synthèse même qu'elle doit ses énergiques propriétés, car on connaît la loi nouvelle en chimie antiseptique : la puissance des antiseptiques composés est en raison directe du nombre des composants et la toxicité est généralement en raison inverse de ce même nombre.

Aussi que de savants ont chanté les louanges de la créoline !

Le vrai but de la créoline, dit en terminant le docteur Rossi, serait d'être, d'après tous les témoignages, un agent d'hygiène publique, un prophylactique de choix dans l'économie rurale et domestique, un désinfectant parfait pour le lavage des linges souillés, des plombs, éviers, latrines, égouts ; elle assure la propriété aseptique des casernes, urinoirs, écoles, habitations insalubres,

et c'est à ces divers titres qu'elle se recommande à tous les esprits progressistes désireux d'éviter les épidémies.

L'Administrateur-Gérant : F. MARTIN

Etude de M<sup>e</sup> Antoine BLANC, notaire à Monaco  
avenue de la Gare, 3

ADJUDICATION

aux enchères publiques et volontaires, à Monaco, en l'étude de M<sup>e</sup> BLANC, notaire, sise avenue de la Gare, 3, le samedi 10 juin 1893, à 2 heures du soir :

D'une maison située à Monaco, au quartier des Moneghetti, élevée sur sous-sol et rez-de-chaussée de 2 étages avec jardin et petite maison à l'un des angles du jardin.

Contenance totale, 165 mètres.

Vue splendide sur Monaco et la Condamine.

Revenu actuel..... 2.220

Mise à prix..... 18.000

S'adresser, pour visiter, sur les lieux, et pour prendre connaissance du cahier des charges, à M<sup>e</sup> Blanc, notaire.

Etude de M<sup>e</sup> Louis VALENTIN, notaire et défenseur  
2, rue du Tribunal, Monaco

Aux termes d'un contrat reçu par M<sup>e</sup> VALENTIN, notaire à Monaco, le douze avril mil huit cent quatre-vingt-treize, enregistré, madame Françoise CHÈNE, propriétaire, demeurant à Monaco, ayant élu domicile en l'étude dudit M<sup>e</sup> Valentin, a acquis de madame Julie-Elisa-Laurentine LECHESENE, propriétaire, demeurant à Paris, ladite dame veuve en premières noces de monsieur Joseph-Jean-François dit Alphonse SEGUY, et pour laquelle domicile est élu en la même étude : un terrain situé à Monaco, quartier de la Condamine, d'une contenance de onze cent quatre-vingt-trois mètres carrés quinze décimètres carrés, porté au cadastre sous partie du n<sup>o</sup> 180 de la section B, confinant : de l'est, monsieur Joseph Marquet ; de l'ouest, monsieur Guizol ; du nord et du nord-ouest, au chemin de fer ; et du midi, à la rue Grimaldi.

Cette vente a été faite au prix de quarante mille francs.

Une expédition du contrat, transcrite au bureau des hypothèques de Monaco, a été déposée au Greffe du Tribunal Supérieur de la Principauté, ce jourd'hui même.

Avertissement est donné aux personnes ayant le droit de prendre sur l'immeuble susdésigné, des inscriptions pour cause d'hypothèques légales, qu'elles devront requérir ces inscriptions dans le délai d'un mois, à peine d'être déchues de tous droits sur cet immeuble.

Monaco, le trente mai mil huit cent quatre-vingt-treize.

Pour extrait : L. VALENTIN.

Etude de M<sup>e</sup> BERTRAND, huissier à Monaco  
3, place Saint-Nicolas, 3

VENTE SUR SAISIE

Le vendredi deux juin prochain, à neuf heures du matin, dans le rez-de-chaussée dépendant d'une maison, sise à Monaco, rue de la Turbie, il sera procédé par le ministère de l'huissier soussigné à la vente aux enchères publiques d'une quantité de divers bois, outils et marchandises de quincaillerie à l'usage de la menuiserie et de l'ébénisterie, le tout en bon état.

Monaco, le vingt-cinq mai mil huit cent quatre-vingt-treize.

Au comptant et 5 % en sus pour frais d'enchères.

L'huissier, BERTRAND.

AVIS

Les créanciers de la Société RÉ MATHIEU (en liquidation) sont invités à produire leurs titres de créance à monsieur RAYBAUDI, dans le délai de vingt jours, à peine de déchéance.

Monaco, le trente mai mil huit cent quatre-vingt-treize.

Le liquidateur, RAYBAUDI.

AVIS

Vente aux enchères publiques, aujourd'hui mardi et jours suivants, à deux heures de l'après-midi, à la maison de la Tour, sise rue du Portier, à Monte Carlo :

D'un grand nombre d'objets en poterie artistique, ainsi que d'un matériel complet de menuiserie, comprenant notamment quinze établis et diverses machines servant au même usage.

Le tout dépendant de la faillite Cavallero.

Le syndic, A. Gioco.



